

Procès-verbal de l'Assemblée Générale des arbitres 2014

Mercredi 4 juin 2014, à 20h00, Hôtel de la Gare à Moutier.

Anne-Marie Rérat, présidente de la CRA, ouvre l'assemblée en saluant tous les arbitres présents.

Elle constate que la présente AG a été convoquée par mail en date du 13 mai 2014 soit au moins 20 jours avant ce soir conformément à l'article 8 de règlement CRA. La présente AG peut donc être considérée comme valide.

Membre de la CRA présent : Florian Greppin (convocateur des arbitres).

Membre du CR présent : Vincent Brêchet (président SVRJS qui prendra le PV)

1. Appel et décompte des voix

La liste de présences circulant dans la salle relève la présence de 18 arbitres.

Se sont excusés, les arbitres suivants :

Andreas Bricker, Debora Hirschi, Cléa Cerf, Davina Charpilloz, Claude Devanthéry, Laura Filieri, Stéphanie Furrer, Anaïs Girardin, Cédric Grellier, Thierry Lenweiler, Martina Löffel, Maxime Rohrbach, Julie Rossé, Denis Savary, Catherine Schindler, Isabelle Boegli, Renate Schmid, Hugo Visinand et Laura Vorpe.

2. Nomination des scrutateurs

Lionnel Löffel et Festina Bitiq sont nommés comme scrutateurs.

3. PV de l'AG du 13 septembre juin 2013

Le PV rédigé par Madeleine Brêchet a été déposé dans les délais sur le site de SVRJS et aucune remarque le concernant n'a été formulée à ce jour.

Par acquis de conscience, la présidente demande s'il y a des propositions de modification à ce PV.

Le PV est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

4. Rapport annuel de la présidente CRA

Le rapport de la présidente a également été envoyé par mail en date du 18 mai 2014. Anne-Marie Rérat ouvre la discussion au sujet de son rapport.

Aucune demande d'explication n'est demandée et le rapport est accepté à l'unanimité.

5. Élections

a) Du (de la) président(e) CRA

Vincent Brêchet prend la parole et annonce qu'Anne-Marie Rérat, nommée en septembre 2013 est d'accord pour poursuivre son mandat pour la législature 2014-2016.

Il demande s'il y a des autres candidatures pour ce poste.

N'obtenant pas de réponse, il demande aux arbitres présents de manifester par un lever de main leur volonté de réélire Anne-Marie Rérat au poste de présidente CRA et de proposer sa candidature au comité de SVRJS lors des élections qui se dérouleront le 13 juin prochain à l'AD de Tramelan.

C'est par 18 voix, soit l'unanimité qu'Anne-Marie Rérat est réélue au poste de présidente CRA. Des applaudissements saluent son engagement pour la cause du volley, plus particulièrement de l'arbitrage.

b) Du convocateur des arbitres

En place depuis la saison 2009-2010, Florian Greppin est également d'accord de poursuivre dans sa fonction.

La présidente demande s'il y a d'autres candidats pour occuper ce poste.

N'obtenant pas de réponse, elle demande aux arbitres présents de manifester par un lever de main leur volonté de réélire Florian Greppin au poste de convocateur des arbitres

C'est par 18 voix soit l'unanimité que Florian Greppin est réélu au poste de convocateur des arbitres. Des applaudissements saluent son engagement dans une tâche parfois ingrate.

c) D'un(e) responsable des cours

Lors de la saison écoulée, la CRA n'avait pas de responsable de cours. Ce sont Anne-Marie Rérat (dispensatrice de cours), Vincent Brêchet (préparateurs des documents avec l'aide de Florian Greppin et Bettina Goy) et Florian Greppin (gestion administrative) qui se sont partagé le travail. Aujourd'hui, on peut dire que le « carton vide » trouvé par Anne-Marie Rérat commence à se remplir. Sur le site de SVRJS on peut trouver tous les documents nécessaires pour la formation des arbitres et des marqueurs (E-learning Tool, contrôle des licences, règles administratives, formulaires destinés aux arbitres, remplissage de la feuille de match).

En date du 30 mai, Vincent Brêchet et Anne-Marie Rérat ont envoyé un message aux clubs pour que ces-derniers convainquent un de leurs arbitres pour occuper le poste de responsable de cours. Personne ne s'est annoncé. Lionnel Loeffel demande à réfléchir jusqu'à mardi prochain.

Une vaste discussion s'engage sur le profil du poste et la façon de motiver les personnes pour occuper les postes soit au sein de la CRA soit dans SVRJS.

Stéphane Berbier propose que le poste de responsable de cours soit également compensé par une fraction de quota en faveur du club pour lequel il arbitre.

Vincent Brêchet, soutenu par Serge Jubin font remarquer que l'on ne peut pas faire de discrimination entre les postes occupés par les différentes personnes au sein de SVRJS. Si l'on accorde, sous la pression du besoin une faveur à un club qui met à disposition un de ses membres pour occuper un poste, il faut le faire également pour tous les autres postes de SVRJS (14). Dans le cas du VBC Porrentruy, le fait d'obtenir des quotas supplémentaires ne va pas réduire le nombre de matches que vont arbitrer ses arbitres.

Éric Mailhot ne craint rien pour la prochaine saison, mais à moyen et long terme, les clubs qui ont des personnes dans les comités pourraient être tentés de former moins d'arbitres.

Joël Grandgirard propose que le candidat au poste puisse choisir entre une indemnité ou une réduction de quota pour son club.

Patrick Hochuli, après avoir offert la possibilité d'utiliser gratuitement sa salle de classe pour les cours, propose une augmentation des indemnités au sein de SVRJS.

Les 4 propositions sont passées aux voix.

Proposition 1 (Berbier) : 5 voix

Proposition 2 (Jubin) : 5 voix

Proposition 3 (Grandgirard) : 0 voix

Proposition 4 (Hochuli) : 6 voix

Deuxième tour de scrutin pour départager les propositions 1 et 2

Proposition 1 (Berbier) : 0 voix

Proposition 2 (Jubin) : 10 voix

Vote final

Proposition 2 (Jubin) : 10 voix

Proposition 4 (Hochuli) : 5 voix

La proposition d'offrir ½ quota d'arbitrage aux clubs qui fournissent des membres dans les comités de SVRJS sera présentée au comité de l'association.

6. Mutations

a) Admissions :

Aucune nouvelle admission étant donné que la dernière AG a eu lieu le 13 septembre et que cette année (année d'élection), les candidats arbitres n'ont pas encore passé leurs examens pratiques.

b) Démissions :

Davina Charpiloz, Lauréline Humair, Marie Humair, Loïse Linginbuehl et Gilles Méroz.

c) Congé :

Sont considérés en congé, les arbitres qui ont fait officiellement cette demande ou ne se sont pas inscrits pour la saison 2014-2015.

d) Exclusion :

Aucune.

e) Récompenses :

Anne-Marie Rérat s'est attelée à résoudre ce point qui avait longtemps été laissé de côté.

On abandonne les récompenses mineures (1 globelet en étain après 100 ; 200 ; 250 ; 300 ; 350 et 400 matches) pour ne garder que la récompense principale (500 matches ou 400 matches en au moins 15 saisons d'arbitrage).

Elle a retrouvé dans les anciens dossiers de Vincent Brêchet deux arbitres qui répondent à ces critères. Il s'agit de Maurizio Minello qui a arbitré 26 saisons jusqu'en 2012 mais qui jusqu'en 2009 avait déjà arbitré 421 matches. Maurizio reçoit un bon à faire valoir sans un restaurant de la région. Il s'agit également de Madeleine Brêchet qui a arbitré 405 matches en 23 saisons (dossier complet). Madeleine reçoit un bon à faire valoir dans les commerces de Delémont.

7. Championnat 2014-2015

Certains arbitres se sont plaint qu'ils avaient été malmenés par les joueurs, coaches ou spectateurs. Le comité a envoyé un message aux clubs demandant plus de respect envers les arbitres.

Anne-Marie Rérat demande aux arbitres d'être plus fermes dans leurs décisions, notamment dans la distribution de cartons quand cela est nécessaire. Les arbitres ont les outils pour réagir mais sont trop craintifs pour le faire. Elle demande également que la ponctualité et la tenue des arbitres soit améliorées.

Dominique Guerdat fait remarquer que l'arbitre est rétribué par les équipes et que dans ce rapport de service on se doit d'être à l'heure, de porter un pantalon noir, et un pull repassé. Elle fait également remarquer que bien trop souvent les marqueurs sont en retard et que c'est souvent l'arbitre qui doit commencer à remplir la feuille de match.

Pour Anne-Marie Rérat, il y a trop de changements dans les attributions de matches. Pour un oui ou pour un non, les arbitres cherchent des remplaçants. Pour améliorer cela elle demande à chacun de remplir plus consciencieusement sa feuille de disponibilités.

Trop d'équipes demandent des déplacements de match. Patrick Hochuli fait remarquer que l'on devient trop exigeant, spécialement dans les ligues inférieures et qu'il est difficile de respecter tous les critères : jouer x matches avant le... (vacances en début de championnat) ; ne pas pour déborder d'un tour sur l'autre...

Pour la commande des licences, cette année Swiss Volley exige la date complète de naissance (elle sera demandé à chacun lors du remplissage de la feuille de disponibilités) de même qu'une adresse mail (c'est l'adresse de SVRJS qui sera communiquée : prenom.nom@svrjs).

8. Activités CRA

Après avoir remis de l'ordre dans le domaine de la formation des arbitres (documents didactiques mis en ligne sur le site), la CRA va améliorer le suivi des arbitres.

Coaching des nouveaux arbitres avec un nouveau formulaire et un suivi par les différents DO.

Parrainage des arbitres de talent afin que ces derniers puissent progresser et qu'on puisse à nouveau envoyer quelqu'un au cadre national.

Anne-Marie Rérat et Vincent Brêchet demandent que pour la formation des nouveaux arbitres, les responsables de club encadrent mieux leurs candidats, voire contrôlent la progression de leur apprentissage. Prévoir également du temps en fin d'entraînement pour de la pratique.

9. Propositions (comité et membres) :

Celle qui est ressortie de l'assemblée (voir tractandum 5c)

10. Divers

Anne-Marie informe que SVRJS offre la première tournée de consommations.

Séance levée à 22h00.

Le secrétaire du jour : Vincent Brêchet